

— M —

NOTE POUR MOTION DE CENSURE

QUE l'Assemblée nationale retire sa confiance et blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir ignoré les conséquences importantes des compressions budgétaires et de la réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux pour les personnes vulnérables, que la Protectrice du citoyen a constatées dans son rapport 2015-2016.

Document à circulation restreinte

CITATIONS COUILLARD

30 septembre 2014 : En répondant à des propositions de compressions de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Philippe Couillard dit : « On n'acceptera pas que, pour des directives budgétaires nécessaires... Parce qu'il faut redresser les finances publiques. Et je pense que l'ensemble des parlementaires de cette Chambre devraient être avec nous sur cette question. Mais ça ne peut se faire aux dépens des personnes vulnérables, notamment des personnes âgées et des personnes handicapées. Il n'est pas question pour nous d'accepter ce genre de scénario de quelque organisme public que ce soit. »

5 décembre 2014 : En réponse à une question de François Legault à la CAP qui demande si le PLQ va s'engager comme la CAQ à réduire les effectifs des services administratifs de l'État pour atteindre l'équilibre budgétaire, Philippe Couillard répond : « Maintenant, il a tout à fait raison, et on était d'accord là-dessus, lui et moi, pendant la campagne électorale, que la façon de réduire la taille de l'État, c'est nécessairement de réduire l'effectif, de sorte que je lui dirais amicalement qu'on veut aller plus loin que sa proposition : non seulement le gel des effectifs, mais également des actions supplémentaires que le président du Conseil du trésor a exposées récemment. »

24 février 2015 : Sur le dossier de la hausse du nombre d'élèves par classe, Philippe Couillard dit : « [...] il n'y aura aucune concession de faite, aucune concession de faite quant à la qualité de l'enseignement, la qualité du soutien que nos enfants reçoivent dans les écoles. »

30 mars 2015 : M. le Président, je vais répéter qu'on va faire en sorte qu'il y ait le moins d'impact possible sur les citoyens, mais les citoyens d'aujourd'hui et de demain, ils demandent qu'on arrête de payer les services sur la carte de crédit, ils demandent qu'on arrête d'envoyer ça à la prochaine génération, ils demandent qu'on agisse avec responsabilité. [...] Maintenant, on va continuer, bien sûr, à soutenir nos services publics. »

23 avril 2015 : On sait que l'année devant nous est exigeante. On est persuadés que les organisations scolaires, dont la CSDM... et ce que le rapport indique, c'est qu'il est possible d'équilibrer leur budget sans affecter les services à la clientèle.

22 septembre 2015 : Les efforts de redressement budgétaire sont importants justement pour protéger les services à la population. La plus grande menace qui guette les personnes vulnérables au Québec, c'est que le Québec continue à s'enfoncer dans le déficit, la dette, et là on va atteindre profondément et pour longtemps nos services publics. On a donné instruction aux organismes publics de tout faire pour protéger les services, particulièrement aux personnes les plus vulnérables, mais il faut garder le cap parce que ce sont justement ces personnes vulnérables qui doivent reconnaître dans le gouvernement leur allié, et je suis certain que ce cas va être pris en considération par mes collègues des ministères touchés, mais s'assurer également que le message à la population, c'est de dire que des services publics et des services sociaux et de solidarité bâtis sur la carte de crédit, la dette et les déficits, ça ne tient pas, ce n'est pas un discours véritable, ce n'est pas un discours crédible. C'est difficile, l'année actuelle est rigoureuse, on a besoin de la passer pour arriver dans de meilleurs sentiers. Ceci dit, le cas de cet enfant nous préoccupe, me préoccupe, je suis certain que mes collègues également vont vouloir y apporter une attention toute particulière, mais ce n'est pas en ignorant le défi de nos finances publiques qu'on va en bout de ligne améliorer le sort de la population.

23 septembre 2015 : Question d'un journaliste : « Pourquoi vous n'avez pas été en mesure de protéger les services aux plus vulnérables, tel que vous vous étiez engagés à le faire au moment de votre entrée en fonction? ». Réponse du premier ministre : « Parce que condamner le Québec à des déficits perpétuels et l'endettement, c'est la plus sûre façon de nuire aux personnes les plus vulnérables ».

27 novembre 2015 : En réponse au chef du Parti Québécois qui parle d'un « nivellement par le bas » de la qualité des services des CPE à cause des coupures et de réforme, Philippe Couillard répond : « Il n'y a pas de coupures, c'est une saine gestion des fonds publics ».

20 juin 2016 : Le premier ministre a affirmé qu'il est « normal et naturel » que des efforts soient demandés à chaque année pour s'assurer que les fonds publics soient dépensés « de la façon la plus efficace possible ». Malgré tout, le premier ministre a reconnu « que les efforts sont grands », tout en réaffirmant que tous ces efforts devaient porter « sur l'administration, les façons de faire, pas dans les services ».

NOTE POUR MOTION DE CENSURE

QUE l'Assemblée nationale retire sa confiance et blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir ignoré les conséquences importantes des compressions budgétaires et de la réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux pour les personnes vulnérables que la Protectrice du citoyen a constatées dans son rapport 2015-2016.

Document à circulation restreinte

4 octobre 2016 : il sait très bien que ce qui a été fait, c'est de ne réduire aucun, aucun, aucun budget ministériel, mais limiter la vitesse d'augmentation de ces budgets. Le pourcentage des dépenses publiques au Québec est revenu à ce qu'il était avant la crise financière de 2008. Il n'y a pas eu de réduction, il n'y a pas eu d'austérité toxique comme certains l'ont dit. La preuve, c'est que les revenus du gouvernement se sont maintenus. Maintenant, les personnes vulnérables, en centre jeunesse et ailleurs, ont continué de recevoir les services. Les budgets ont augmenté de façon importante, de sorte que j'ai un certain désagrément avec les conclusions qu'il indique, mais je comprends qu'on puisse les exprimer, mais les faits montrent que ce n'est pas le cas, Mme la Présidente.

CITATIONS BARRETTE

5 juin 2014 : M. le Président, alors, il y a des choses qui ont été dites très clairement hier, et je l'ai dit, le discours du budget est très clair là-dessus, nous n'avons pas l'intention de couper des services en santé ou en éducation

25 juin 2014 : Mais, ceci dit, il n'en reste pas moins que l'intention du gouvernement est très claire : il n'a jamais été question de couper les services, à moins de revoir des programmes que l'on juge qui ne sont pas utiles ou dont l'utilité est questionnable. Et il n'a jamais été question non plus de faire des coupures sauvages à gauche et à droite. [...] Rationalisation ne veut pas dire austérité de services, rationalisation ne veut pas dire diminution de la qualité, rationalisation veut dire rationalisation.

25 septembre 2014 : Dorénavant, l'attention ne sera plus portée sur les structures, mais résolument sur le citoyen. Soyons clairs. Nous ne sommes pas dans un simple exercice de retour à l'équilibre budgétaire, mais bien dans un exercice de changement de culture. J'insiste parce que, présentement, les citoyens du Québec n'en ont pas pour leur argent. Cette culture doit être transformée pour que le patient soit, en toutes circonstances, dans toutes les décisions, au centre des actions que l'on posera à partir de maintenant.

7 octobre 2014 : [...] Il est tout à fait normal de restructurer les choses pour faire des économies, d'une part. D'autre part, le personnel en question (Cité de la santé de Laval), non seulement il n'y a pas eu de coupure de personnel, mais le personnel n'a pas perdu son emploi puisqu'ils ont été réaffectés à des postes vacants qui étaient l'objet de remplacements. Ça, M. le Président, ça s'appelle de la discipline...

31 mars 2015 : Mais les services de santé publique n'ont pas une coupure de 30 %. Lorsqu'on ramène la chose sur l'ensemble, c'est une fraction de la chose. Alors, le député de Rosemont choisit de faire en sorte qu'on prenne le 23 millions et qu'on le mette sur un autre dénominateur, c'est son choix. Mais il n'y a pas, dans les faits, dans le budget, une coupure de 30 % des services professionnels, on va les qualifier comme ça, de santé publique. Il est vrai que, dans la partie administrative, il y a cette coupure-là.

17 septembre 2015 : M. le Président, évidemment, la Protectrice du citoyen, dans son rapport, n'a pas dit que le ministre avait rationné les soins à domicile. [...] Il y a certaines problématiques, il y a certaines problématiques auxquelles on s'adresse, et il serait certainement faux de dire que nous rationnons les services de soins à domicile, puisque, quand on demande le nombre d'heures qui sont offertes dans le réseau, elles augmentent d'année en année, et, quand on regarde nos crédits budgétaires, on constate qu'on augmente les budgets dans ce secteur.

3 décembre 2015 : Ceci dit, M. le Président, on va corriger des choses ici. Les postes qui ont été coupés en chirurgie dans la région de Baie-des-Chaleurs sont des postes vacants. Il n'y a pas de personnel de coupé, M. le Président, ce sont des postes vacants.

CITATIONS BOLDUC

NOTE POUR MOTION DE CENSURE

QUE l'Assemblée nationale retire sa confiance et blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir ignoré les conséquences importantes des compressions budgétaires et de la réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux pour les personnes vulnérables, que la Protectrice du citoyen a constatées dans son rapport 2015-2016.

Document à circulation restreinte

19 juin 2014 : Sur une question en lien avec les compressions budgétaires en éducation et leurs impacts sur les services aux élèves, le ministre dit : « Moi, je pense que le choix que l'on fait est bon. Il faut faire des efforts. Puis je suis d'accord avec la députée de Gouin, il faut maintenir les services au niveau des élèves. Donc, ça demande de la réorganisation, comme ça a été fait au cours des dernières années. Et elle-même l'a dit, il y a eu 600 millions de dollars de coupés au niveau des commissions scolaires, beaucoup dans l'administratif puis dans de la réorganisation, et, dans ce 600 millions de dollars, il n'y a pas d'argent qui a été touché au niveau des élèves. [...] Et je reconnais qu'il y a des choix qui vont peut-être être faits au niveau des commissions scolaires. Notre rôle, c'est vraiment de surveiller pour préserver les services directs aux élèves. Et je tiens à le répéter : Si on a de la réorganisation à faire, il faut donner la chance aux plus démunis parce que c'est eux autres qui en ont le plus besoin. »

2 juillet 2014 : Sur une question en lien avec les coupures en francisation, le ministre dit : « De notre côté, il n'y a aucune coupure du côté de la francisation. C'est certain que, si un ministère a une contrainte de 3 millions, on va voir qu'est-ce qu'on peut faire avec l'argent de disponible et comment on peut devenir plus efficaces pour pouvoir, si possible, offrir les mêmes services. Mais, encore là, je rappellerai à... puis, je pense, il faut se le rappeler, on ne peut pas se permettre non plus d'avoir un déficit de 6 milliards, comme il était prévu, lorsqu'on a pris le gouvernement, et tout le monde doit faire des efforts, puis, c'est triste à dire, il n'y a pas de situation facile, et tout le monde doit faire des efforts, et les efforts doivent être répartis équitablement entre tous les groupes, y compris dans des secteurs comme la francisation. Mais, de notre côté à nous, on garde les mêmes montants puis on espère pouvoir en avoir encore plus pour notre argent, en étant plus efficaces. »

23 septembre 2014 : Sur une question en lien avec les coupures dans les commissions scolaires et leurs impacts sur les services aux élèves, le ministre dit : « Les commissions scolaires doivent être responsables. La semaine dernière, on a donné la consigne, et elle est très importante : ils doivent éviter... ils ne doivent pas faire de coupure au niveau des services directs aux élèves. [...] Et la décision est tout simplement : couper dans la bureaucratie, revoir les structures, mais surtout protéger les services à l'élève. [...] M. le Président, je le répète, les services doivent être maintenus. L'aide aux devoirs, les livres dans les bibliothèques, tout ça doit être maintenu, et les commissions scolaires devront prendre leurs responsabilités. [...] On s'attend que les mesures qui soient prises par les commissions scolaires, ça va être de protéger les services à l'élève et, M. le Président, on va y tenir à tout prix. »

30 septembre 2014 : Sur une question en lien avec les coupures dans les commissions scolaires et leurs impacts sur les services aux élèves, le ministre dit : « On veut que les commissions scolaires mettent l'argent directement dans les services, couper au niveau administratif. Oui, on peut revoir certains éléments de structure au niveau des commissions scolaires, il y a un travail de fond à la base, mais, comme en santé, on ne touchera pas aux clientèles. [...] On le dit et on le redit : Il n'y aura pas d'atteinte des services directs aux élèves. [...] On (une commission scolaire) ne peut pas couper dans les services directs aux élèves. Pour nous, c'est une position ferme et c'est non négociable. »

CITATIONS BLAIS

30 mars 2015 : Imaginons, par exemple, que des commissions scolaires voudraient faire des compressions importantes sur des services qui sont essentiels à la réussite scolaire, parce que c'est bien documenté, hein, il est documenté que, si on touche à ces services-là, il pourrait y avoir un impact important sur la réussite scolaire, à ce moment-là vous comprenez qu'on ne peut pas endosser ces approches.

21 avril 2015 : Donc, ce test de solidarité, quand il s'agit des commissions scolaires, c'est de faire en sorte de protéger les services aux élèves et faire des compressions là où c'est encore possible de le faire au niveau, hein, des frais administratifs et de la gestion. C'est pour ça, encore une fois, que je me lève aujourd'hui pour répéter que la commission scolaire de Montréal — et j'en suis convaincu, M. le Président — est en mesure d'arriver à ces équilibres budgétaires en faisant des choix qui ne touchent pas les services aux élèves.

16 septembre 2015 : Des postes qui n'étaient pas occupés, si on les ferme, est-ce que, vraiment, il y a une réduction de services automatiquement? Il y aura une réduction peut-être

NOTE POUR MOTION DE CENSURE

QUE l'Assemblée nationale retire sa confiance et blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir ignoré les conséquences importantes des compressions budgétaires et de la réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux pour les personnes vulnérables, que la Protectrice du citoyen a constatées dans son rapport 2015-2016.

Document à circulation restreinte

d'une aspiration pour le syndicat, mais, du point de vue de la réduction des services, je ne pense pas, là, qu'il y a rien qui est affecté par ça. Donc, il faut bien comprendre, là, l'endroit où on en est en ce moment.

29 septembre 2015 : Nous sommes face à des compressions, hein, un ralentissement des dépenses. Et, dans ce contexte, nous demandons aux commissions scolaires de faire les meilleurs choix possible en tenant compte de leur réalité. [...] Il faut comprendre, je l'ai répété souvent, il faut le dire que, pour ce qui est de la clientèle dont on a parlé ici, une clientèle handicapée avec des difficultés d'apprentissage et d'adaptation, nous avons maintenu les mêmes budgets aux commissions scolaires. Encore faut-il maintenant qu'elles fassent les meilleurs choix.

CITATIONS PROULX

18 février 2016 : Sur une question en lien avec l'accès aux services de garde pour les enfants handicapés, le ministre répond : « Il n'y a aucun des services qui sont offerts aux enfants qui sont compromis. »